

# le Chasseur de l'Oise

Le trimestriel de la Fédération des chasseurs de l'Oise

N°109 | Juin 2024 | [www.fdc60.fr](http://www.fdc60.fr)

## DÉGÂTS

# Baisse de la facture... enfin !

P.16



P.4

### ACTUALITÉS

Visons l'équilibre !

P.12

### ZOOM SUR

Le Canal Seine-Nord,  
un canal vivant

P.25

### ESPÈCES PROBLÉMATIQUES

Le raton laveur envahit  
les Hauts-de-France

ALARME CONNECTÉE

groupama.fr

Profitez de

**2 MOIS**

d'abonnement et des **frais d'installation**

**OFFERTS\*** pour une **PROTECTION 24H/24**

PROTÉGÉ PAR



Demandez un devis dans l'une de nos **16 agences oisiennes** ou sur **groupama.fr** ou au **0 969 365 200\*\***

\* Deux mois de cotisation offerts sur la première année d'abonnement Groupama Box Habitat pour toute souscription réalisée jusqu'au 31 août 2024. Toute résiliation avant ce délai entraînera un remboursement de cet avantage par le sociétaire. Frais d'installation offerts d'une valeur de 150 €, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2024 pour toute souscription d'une Groupama Box Habitat. Pack correspondant à la télésurveillance d'une habitation avec une porte d'entrée, deux autres formules disponibles pour 2 ou 3 portes d'entrée. Le système de télésurveillance connecté comprend : une centrale reliée à la box internet, deux badges, un clavier avec sirène, une sonde inondation, une plaque signalétique extérieure, un détecteur de mouvement avec prise d'images et deux détecteurs de choc et d'ouverture. La caméra intérieure est offerte jusqu'au 15 juillet 2024. Des solutions modulables disponibles, en pack ou en formule libre. Achat de matériel complémentaire possible en option. Voir conditions en agence. \*\* Prix d'un appel local.

GROUPAMA BOX HABITAT est un service de télésécurité des biens de COFINTEX 6 SA, Société Anonyme au capital de 4 128 449 Euros, immatriculée au RCS de PARIS 410 620 660 - Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 PARIS. La société Cofintex 6 SA est titulaire de l'autorisation d'exercer N°AUT-075-2120-09-09-20210370598, délivrée par le C.N.A.P.S. Conformément au Code de la sécurité intérieure, l'autorisation d'exercer ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. La gestion des souscriptions est déléguée par COFINTEX 6 SA aux Caisses Régionales d'Assurance Mutuelles Agricoles Groupama, entreprises régies par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution située 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris cedex 09.

GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire - Siège social : 1 bis avenue du Docteur Tenine - CS 90064 - 92184 Antony cedex - 382 285 260 RCS Nanterre - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution située 4 place de Budapest - 75009 Paris. Groupama.fr. Document et visuel non contractuels - Crédit photos : Groupama - Création Graphique : Communication commerciale Groupama Paris Val de Loire - 05/2024.

**Groupama**  
PARIS VAL DE LOIRE

Je chasse,  
je recycle !



**TRIEZ vos DOUILLES et vos CARTOUCHES** et utilisez les bacs à votre disposition à la **Fédération des chasseurs à Agnetz.**

Elles seront recyclées pour en faire des pièces mécaniques et de robinetterie !



**Fédération des Chasseurs de l'Oise**  
155 rue Siméon Guillaume de la Roque - 60600 Agnetz  
☎ 03 44 19 40 40 - ✉ contact@fdc60.fr



*Le Salon des Chasseurs de Migrateurs*

**6 et 7 juillet**  
**2024**

à *Cayeux-sur-mer*  
(D3 - Route de Brighton)

ENTRÉE **5€**

SALON DES  


**Migrateurs**



*Animations*

- Foire aux appelants • Ball-trap spécial migrateurs • Plateau d'or
- Concours de meilleures chanteuses • Concours de siffleurs
- Concours d'appeaux • Présentation de chiens
- Championnat du monde de lancer de blettes.

[info@salondesmigrateurs.com](mailto:info@salondesmigrateurs.com) / [www.salondesmigrateurs.com](http://www.salondesmigrateurs.com) / 01 34 78 22 22



# SOMMAIRE

## ACTUALITÉS

- Visons l'équilibre ! 4
- Des déchets par centaines 6
- Validez votre permis sur le web 7
- 2025 : quelle année ! 8
- Plus belle sera la fête 8

## FORMATION

- Suivre des formations... et après ? 9

## PRÈS DE CHEZ VOUS

## ZOOM SUR

- Le Canal Seine-Nord Europe, un canal vivant 12
- Est-il possible de se promener dans un territoire privé ? 13

## PETITE FAUNE

- Attention aux coups de chaud ! 14
- Lièvres et perdrix : l'heure du bilan 15

## GRANDE FAUNE

- Dégâts : l'Etat vient en aide 16
- La facture divisée par deux ! 18
- Ouverture anticipée : pas de bracelet pour les sangliers 20
- 300 effaroucheurs à ultrasons en place 21

## MIGRATEURS

- Bonne saison pour la bécasse des bois 22

## DÉCOUVERTE

- À la découverte du Rôle des genêts 23
- Des nichoirs, en veux-tu en voilà ! 24

## ESPÈCES PROBLÉMATIQUES

- Le raton laveur envahit les Hauts-de-France 25

## ANIMATIONS

- Qui est qui ? 26

## ASSOCIATIONS

- L'école des piqueux est née 27
- Rendez-vous avec les Dianes le 5 juillet 27
- Un tour du monde pour les conducteurs de chiens de sang 28
- Sortie pédagogique avec un piègeur 28

## TEST / AGENDA

## RECETTE / BOUTIQUE

## PAUSE DÉTENTE



## Édito

Il y a 17 ans, lorsque je venais d'être élu Président de la Fédération des chasseurs de l'Oise, j'écrivais les lignes suivantes dans « le Chasseur de l'Oise » de septembre 2007

« Durant les trois décennies passées, l'évolution de notre société a été plus profonde qu'il n'y paraît. Nous avons glissé inexorablement d'une civilisation rurale à une civilisation urbaine, avec des conséquences culturelles très fortes pour le monde de la chasse.

Cette évolution majeure nous l'avons subie de plein fouet car, sans vouloir idéaliser cette époque passée, il faut bien reconnaître qu'il n'y a pas si longtemps que cela, les gens de la campagne formaient une vraie communauté dans leur village, intégrée à l'environnement naturel par toutes sortes d'activités traditionnelles où, c'est incontestable, la chasse tenait une place importante alors qu'aujourd'hui elle est contestée.

Elle constituait un domaine au sein duquel la transmission d'un certain savoir aboutissait, au fond, à une meilleure compréhension de la nature et du rôle que l'homme doit y jouer.

À cette époque, l'appartenance des êtres à ces deux cellules formées par la famille et le village, avec des liens affectifs et moraux très présents, conditionnait le respect des règles de conduite à l'égard de l'environnement élaborées depuis des générations.

Cet éclatement de la cellule familiale et villageoise dont nous avons tous été les témoins, prive l'homme d'aujourd'hui de ces liens privilégiés, le coupant complètement de ce patrimoine culturel essentiel. Or, l'homme en perdant le lien avec son environnement naturel, a perdu son identité d'origine et est devenu un pion obéissant au diktat des écolocrates, grands vecteurs d'une pensée fascisante, pour qui, la nature prime sur l'homme, et le système sur le libre arbitre individuel.

Ces bouleversements sociologiques profonds, ont entraîné des répercussions majeures pour la chasse française.

À ceux-ci, il faut ajouter une urbanisation galopante du département de l'Oise avec ses lotissements ou golfs qui enferment nos forêts..., avec ses autoroutes, TGV, voies expressives, qui enclavent les grands animaux, empêchant le brassage génétique avec les autres massifs forestiers, aux risques d'une dégénérescence des espèces. Sans oublier les très nombreuses routes, véritables laminoirs pour la petite faune.

Et, pour faire bon poids, complétons par la multiplication des sports de nature, quad et moto qui, comme chacun sait, sont excellents pour la tranquillité de la faune.

Je passerai sous silence les très nombreuses lignes à haute tension qui, par temps de brouillard, sont des chaises électriques très performantes pour l'avifaune.

Mais, comme la mode est à l'écologie, notre avifaune migratrice pourra bientôt préférer une exécution plus écologique avec les très nombreux parcs d'éoliennes que l'on nous annonce dans le département.

Et enfin, comment ne pas parler aussi des espèces invasives comme les grands cormorans, les mouettes ou les cygnes qui, se trouvant aujourd'hui en trop grand nombre, car protégés, créent de grandes perturbations sur les milieux ; et du développement d'espèces exogènes comme le raton laveur, la tortue de Floride, les daims et autres, relâchés dans la nature par inconscience et ignorance.

Je suis intimement convaincu que les grands bouleversements que j'ai évoqués ne sont pas finis et que l'heure de la rupture est arrivée ; les fondamentaux qui régissent la chasse ont changé et vont encore changer. »

Il est évident que depuis 17 ans, conscients de ces enjeux majeurs, nous avons agi et même réagi pour en atténuer, voire diminuer leurs impacts : par une approche très environnementaliste de votre Fédération, en bloquant des projets éoliens grâce à notre radar ornithologique, en sauvegardant nos biocorridors, en luttant contre les espèces invasives, en modernisant notre communication, en s'ouvrant au grand public pour notre Fête de la ruralité à Compiègne, etc, etc...

Plus que jamais, pour faire face à ces défis cruciaux pour la chasse française, plus que jamais j'ai besoin de votre engagement et de votre soutien, comme vous pouvez compter sur les miens !

Amitiés en Saint-Hubert

**Guy HARLÉ D'OPHOVE**  
Président de la Fédération  
des chasseurs de l'Oise



10-32-3944



# Visons l'équilibre !

Plus de 400 personnes étaient réunies pour assister à l'Assemblée générale de la Fédération des chasseurs de l'Oise le 6 avril. L'ensemble des résolutions proposées ont été adoptées à l'unanimité. Ce que l'on retient de cette matinée : une baisse significative des dégâts et une ouverture générale prévue le 15 septembre, comme nos voisins samariens.



Plus de 400 personnes ont assisté à l'Assemblée générale le 6 avril à Beauvais.

3 h30, c'est le temps qu'a duré l'Assemblée générale de la Fédération des chasseurs de l'Oise qui s'est déroulée dans un bon esprit, sans tension. Même le point de crispation habituel lié aux dégâts de grand gibier est passé crème !

Tous munis d'un boîtier électronique, les adhérents ont pu exprimer leur voix (ou leurs voix selon leur « poids » par rapport à leurs territoires - ndlr). Si, lors du premier vote, on a pu entendre quelques contestations quant à ce nouveau mode de scrutin, le reste des résolutions a été voté sans encombre et dans la plus grande des simplicités.

Dans son rapport moral, le président Guy Harlé d'Ophove a tenu rappeler que les chasseurs devaient se plier, avant la fin de l'année, à une obligation digitale : celle de

déclarer ses armes dans le SIA, système d'information des armes.

## Ouverture de la chasse le 15 septembre

Les autres points abordés, notamment en termes de tarifs liés aux cotisations et prix des bracelets ont été approuvés à l'unanimité. On note une petite baisse du coût des contributions à l'hectare et du prix des bracelets, liée à la facture moins salée des dégâts de grand gibier sur les cultures agricoles au cours de cette saison. Aux détracteurs qui pensent donc que les prix sont continuellement en hausse, preuve est faite que c'est faux ! Le président n'a de cesse de rappeler, depuis plusieurs années, que plus les dégâts baisseront, moins les prix seront hauts... cela se vérifie donc !

## Dates à retenir

**Ouverture générale de la chasse :**  
dimanche 15 septembre 2024 à 9h

**Fermeture :**  
vendredi 28 février 2025 à 18h

Les dates de chasse ont également été soumises au vote sans difficulté. Si c'est l'arrêté préfectoral qui fixera les dates d'ouverture de façon définitive, celles prévues sont, donc pour l'ouverture générale, le 15 septembre. Cette date correspond à l'ouverture de la chasse dans la Somme. La Fédération des chasseurs de l'Oise a donc décidé de s'aligner sur son voisin. Néanmoins, la perdrix grise, le lièvre et le faisan ne pourront quant à eux être chassés qu'à compter du 29 septembre, comme dans la Somme (détails dans le n° de septembre).

## Bientôt un nouveau Schéma départemental de gestion cynégétique

Enfin, les mesures du futur Schéma départemental de gestion cynégétique ont été présentées à l'assemblée. Soumises aux partenaires et aux services de la Préfecture qui les approuveront, elles seront mises en vigueur d'ici la fin de l'année.

Catherine Séguin, Préfète de l'Oise, a d'ailleurs indiqué que ce Schéma devait être « équilibré et élaboré en concertation. Nous devons tirer le maximum d'enseignements avec le précédent Schéma et



son engagement dans l'association depuis 1982. Ce dernier n'était pas informé de cet honneur et c'est donc avec une grande émotion qu'il est monté sur scène.

## Médailles et honneurs

Deux chasseurs ont été médaillés :

- **Jean Vendanger**, responsable de chasse,
- **Dominique LARGERIE**, conducteur de chien de sang investi dans l'Unucr (Union nationale des conducteurs de chiens de rouge).

L'Unucr, par la voix de son délégué départemental, Hugues Laruelle, a tenu à saluer et remercier **Félix Guyot** pour



Catherine Séguin, Préfète, et Guy Harlé d'Ophove, Président de la Fédération des chasseurs de l'Oise, ont rappelé l'échéance quant à la création d'un compte SIA par les chasseurs.

# ABONNEZ-VOUS !



> 32 pages d'informations  
> 4 fois par an

Actualités, Grande faune, Petite faune, Migrateurs, Sanitaire, Environnement, Portraits, Recettes, Jeux...

le  
**Chasseur**  
de l'Oise

le journal trimestriel de



## BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner sous enveloppe affranchie à :

CDDC - 155 rue Siméon Guillaume de la Roque - BP 50071 Agnetz - 60603 CLERMONT Cedex

Je m'abonne à « **le Chasseur de l'Oise** » : **1 an** (4 n°) pour **8 €** seulement

> Je joins un chèque bancaire ou postal de **8 €** à l'ordre de **CDDC**

> J'indique mes coordonnées :

Nom

Prénom

Adresse

Code postal  Ville



\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_



\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_



\_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à CDDC pour la gestion de son fichier clients par le service communication. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en écrivant à l'adresse d'envoi du bulletin.

CDDC, société de Communication pour le Développement Durable de la Chasse, EURL au capital de 10 000 €, dont le siège social est situé à la Maison de la chasse et de la nature - 155 rue Siméon Guillaume de la Roque BP 50071 - 60600 Agnetz, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Beauvais sous le numéro 505 117 374.